

## Budget participatif : lancement de la 4<sup>e</sup> édition avec le dépôt de projets

**Le budget participatif, temps fort de démocratie directe l'Université Rennes 2, a débuté hier. Créé en 2018 par les élus étudiants pour les étudiants avec le soutien de la direction, il permet d'aménager et améliorer la vie étudiante et rend compte de leurs préoccupations et engagements.**

Le budget participatif permet de financer des projets d'aménagement et d'amélioration de la vie étudiante grâce à une enveloppe de 50 000 € issus de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC). Le principe est simple : chaque étudiant peut proposer un ou plusieurs projets puis les étudiants votent pour les départager.

L'Université Rennes 2 est la première université de France à avoir mis en œuvre un budget participatif. Son succès a entraîné une multiplication de dispositifs similaires dans d'autres établissements et illustre la vitalité démocratique de l'université grâce aux actions de ses étudiants.

En 2020, les étudiants de l'Université Rennes 2 ont été plus de 10 000 à participer. Sur 110 projets proposés, 18 ont été retenus à l'issue du vote pour être réalisés. Ils répondaient aux préoccupations et attentes des étudiants pour que leur université se développe comme un lieu de vie et pas seulement comme un lieu de formation et de recherche : mobilier partagé, micro-ondes, jeux vidéos, baby foot, pianos ...

L'année dernière, les étudiants ont aussi été nombreux à voter pour des projets de lutte contre la précarité : distributions de préservatifs, enseignement gratuit du code de la route... Et également pour des projets en faveur de l'écologie: poubelles de tri sélectif, nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, plantation d'arbres...

### **Le calendrier du budget participatif 2021 :**

Du 15 au 21 février, les étudiant·e·s peuvent déposer leurs projets sur l'ENT de l'université.

Leur faisabilité sera ensuite étudiée par les services de l'université jusqu'au 12 mars, puis les projets seront soumis au vote des étudiants entre le 23 mars et le 4 avril : chaque étudiant reçoit un lien personnel sur sa boîte mail lui permettant de choisir ses projets préférés.

L'annonce des résultats aura lieu en avril. Compte-tenu du contexte sanitaire, les projets retenus seront annoncés sur le site de l'université.